Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 47/1956 (1956)

Artikel: Une expérience genevoise : le chalet du Grutli
Autor: Nussbaum, R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-114458

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une expérience genevoise: Le Chalet du Grutli

Les classes de l'école du Grutli groupent des élèves qui ne terminent pas leur scolarité dans l'enseignement secondaire. Ces garçons de 13 à 15 ans sont généralement peu doués pour l'étude et nous leur proposons des programmes dans lesquels une large part est faite au travail manuel.

Avant la guerre déjà, quelques maîtres du Grutli, connaissant certaines expériences d'école de plein air et voyant le parti qu'ils pourraient tirer de séjours d'études pour leurs élèves des classes de fin de scolarité, avaient souhaité organiser des camps et songé à acquérir une maison à la montagne. Les difficultés avaient alors paru à plusieurs insurmontables. A la fin de la guerre, l'idée fut reprise par ces maîtres qui la soumirent à leur directeur, M. Raymond Uldry, aujourd'hui directeur du Service des apprentissages.

C'est en 1946 que l'idée de construire un chalet prit corps, mais il fallut attendre le mois de décembre 1947 pour que les maîtres de l'école se réunissent en assemblée constitutive et que fût fondée l'Association des camps d'études et de vacances de l'école du Grutli.

L'article premier des statuts de l'Association dit :

« ... il est fondé à Genève une association dont le but est d'acquérir et d'entretenir un chalet dans le Jura vaudois pour des séjours d'adolescents ; de patronner des séjours d'études des classes de l'école ; d'organiser des séjours de vacances destinés aux élèves et anciens élèves. »

En novembre 1947, par un jour brumeux, une délégation de maîtres, forte des avis du syndic d'Arzier, choisit l'emplacement du Pré-du-Four, au-dessus de la Givrine. Au printemps 1948, MM. Rochaix, géomètre à Nyon, Villard, maître à l'école du Grutli, Uldry, inspecteur scolaire, bornaient le terrain. En septembre 1948, devant notaire, l'Association acquérait un droit de superficie sur le terrain loué pour une durée de 99 ans.

Des projets de construction furent proposés par des entrepreneurs et des architectes, mais ces avant-devis engagèrent le comité de l'Association à abandonner la construction d'un chalet conçu sur plan, et dont le coût oscillait entre 40 000 et 70 000 francs. On décida alors l'achat d'une baraque militaire posée sur un rez-de-chaussée de maçonnerie, comprenant une citerne de 40 000 litres, une cuisine, une cave et un atelier. Un architecte dressa bénévolement les plans de cette construction.

Les travaux débutèrent par un camp organisé à la cabane du Carroz du 14 au 18 juin 1948. Quatre camps suivirent, dont un sous tente, pendant lesquels les élèves creusèrent les deux tiers des fondations. Le premier août, le chantier était remis à l'entreprise chargée des travaux de mine et de maçonnerie.

Le 24 septembre, la baraque militaire était chargée à Berne sur un convoi routier. Ce convoi de 20 tonnes fut accueilli à La Givrine par une vingtaine de garçons installés avec trois maîtres à la cabane du Carroz. On transporta ce volumineux matériel au Pré-du-Four à l'aide du tracteur d'un bûcheron et le jeudi 30 septembre, aux derniers rayons du soleil, dans l'enthousiasme général, les maîtres du Grutli et leurs élèves, montés pour la circonstance, hissaient le petit sapin sur le faîte du chalet. Le travail spectaculaire était terminé. L'obscur labeur de finition commençait.

Ce furent d'abord des travaux de terrassement destinés à protéger la citerne contre le gel ; chacun y alla de son petit sacrifice et la citerne ne gela pas. Puis, c'est la liste impressionnante des aménagements intérieurs : l'adduction d'eau, la pose de l'évier, la construction de l'escalier, du mur de la cave, des cloisons de la cuisine, la confection des casiers à provisions, d'un plafond, la pose des fenêtres, des portes, etc. Tous ces travaux furent conduits par les maîtres de l'école. Les garçons qui les accompagnèrent comprirent admirablement leur tâche ; ils accomplirent un excellent travail.

Une dizaine de camps furent ainsi organisés. En octobre, la cheminée était construite, la couverture de tôle était posée. Les candidats à l'enseignement furent également mobilisés. Ils transportèrent des fourneaux, un établi, des sommiers et 100 m² de planches. Le 4 novembre, des matelas, des tabourets, des bancs, une table, de la vaisselle et des couvertures, provenant de la liquidation d'un asile de nuit, étaient transportés par camion au Pré-du-Four. Le dernier transport fut celui qu'effectuèrent 60 garçons sous la conduite de trois maîtres. Avec luges et skis, ces élèves hissèrent jusqu'au chalet 5 tables de chêne, des planches, des poutres et des liteaux.

Pendant que ces hauts faits se déroulaient dans le Jura, sous les intempéries d'une année détraquée, le comité de l'Association se livrait à un combat d'un autre genre. Il s'agissait d'assurer l'équilibre financier de l'entreprise. Quelle leçon de persévérance et d'optimisme ! Quelle performance ! Au moment des premières démarches, l'Association disposait d'une somme de 200 francs. Le 1er juin 1949, le bilan présenté par le trésorier totalisait plus de 50 000 francs.

Ce chalet est ainsi l'œuvre de tous, maîtres et élèves. Il est le fruit d'une étroite collaboration. Sa construction a exercé sur l'école et sur ses cadres une heureuse influence.

Les rapports des maîtres sont concordants : les séjours au chalet sont fructueux. Des expériences nouvelles sont tentées, des caractères s'y révèlent, l'esprit de classe s'y fortifie. Le travail par équipe devient possible. Voici quelques sujets traités pendant les séjours au chalet : éléments d'astronomie ; météorologie ; nos forêts : les essences, la garde des forêts, l'économie forestière ; géologie du Jura ; faune du Jura ; flore du Jura ; la neige et ses dangers ; premiers secours ; topographie ; enquêtes diverses.

Un maître note dans un rapport rédigé après un camp d'études : « Maintenant, ils ont un chalet ; maîtres et élèves s'y retrouvent différents. Mais il faut que le maître dépouille l'instituteur. C'est facile lorsqu'on n'a plus de blouse, plus de tableau noir. Avec sa troupe, il

découvre la région ; l'intérêt, il le dirige en facilitant les observations, en conduisant les enquêtes. Il utilise l'esprit d'équipe et l'instinct de collectionneur de ses garçons, leur goût de l'aventure et de l'école buissonnière. Avant tout, il fait agir ses élèves. Ceux-ci reviennent du Jura riches de connaissances nouvelles. »

Aujourd'hui, l'Association souhaite que tous les élèves genevois profitent du chalet du Grutli. Elle accueille au Pré-du-Four toutes les classes qui veulent faire l'expérience des camps d'études. Le Département de l'instruction publique autorise les séjours dès la 4e année. Il accorde même une subvention et prend à sa charge les frais d'assurance. Le principal obstacle auquel se heurtent les maîtres étant d'ordre administratif (organisation, matériel, subsistance, etc.), l'Association a prévu des dispositions qui tendent à faciliter la tâche des chefs de camps. Des aide-mémoire ont été mis au point contenant des menus-types, la liste des vivres à acheter, des exemples de budget et l'organisation des services au chalet. Une documentation complète sur la région est fournie : géologie, flore, faune, topographie (avec cartes et boussoles).

La construction du chalet du Grutli : une belle aventure.

Sous la conduite de MM. Uldry et Villard, des éducateurs enthousiastes se sont mis au travail en 1946. Aucun obstacle ne les a arrêtés. Leur plus belle récompense est de voir les jeunes monter toujours plus nombreux au chalet.

R. Nussbaum
Inspecteur d'écoles.